

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-1/09

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement
Rapporteur : BERQUIER André

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : BALLOT Jacques

OBJET : Adhésion du Département à l'Institut pour la Ville et le Commerce.

Organisme de réflexion sur l'urbanisme commercial, l'Institut pour la Ville et le Commerce se donne pour objectif d'accompagner les mutations en cours de la ville et du commerce dans leurs dimensions sociétales et humaines et d'inscrire ses actions dans le cadre de l'intérêt général. Dans le cadre des grands projets (projet de territoire, agenda 21....), l'adhésion du Département à cet organisme semble pertinente.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

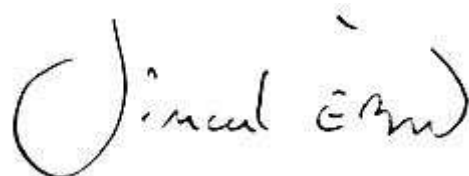
Article 1 : d'adhérer à l'Institut pour la Ville et le Commerce et d'en approuver les statuts joints en annexe à la présente délibération.

Article 2 : de désigner M. Gérard EUDE pour représenter le Département au sein de cet Institut.

Article 3 : de prélever sur l'action « Soutien au développement local – divers partenariats », opération « Cotisations diverses 2011 », rattachées au domaine « Soutien au développement local », la cotisation de 2 500 € pour l'année 2011.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ